



ZONE SUD - EST AVIRON

TÊTE DE RIVIÈRE INTERRÉGIONALE DE MARIGNANE

Juniors J15 à J18 - Seniors - Handis

DIMANCHE 13 NOVEMBRE 2016

1. ORGANISATION

Organisée sous la tutelle de la Zone Sud-est, conjointement avec la Ligue Provence-Alpes, le Club Marignanais des Sports d'Aviron et les cadres techniques de la Fédération Française d'Aviron.

Responsable de la zone Sud Est :

Vincent BUSSER, Veneuze 71240 ETRIGNY
Adresse email : vincent.busser@aliceadsl.fr
Tél. : 06 16 95 74 10

Correspondant local :

LACOFRETTE DAVID (CMSA MARIGNANE)
Tel : 06 07 82 39 95
Adresse email : lacoffrette@wanadoo.fr

Coordonnateur Technique :

Frédéric PERRIER - Conseiller Technique Sportif

2. DESCRIPTIF

Parcours chronométré de 3000m pour les handis-aviron (AS et TA), de 6000m pour les juniors J15 à J18, seniors et handis-aviron (LTA).

Cette épreuve s'inscrit dans le programme du chemin de sélection de la Direction Technique Nationale et de certaines ligues.

En conformité avec le chemin de la sélection des équipes de France :

Les rameurs et rameuses J15 à J18, Seniors A et poids léger et Seniors moins de 23 ans, doivent effectuer ce parcours en skiff (1x).

3. LIEU

Club Marignanais des Sports d'Aviron
Gymnase Saint Pierre - le Canal
13700 MARIGNANE

4. ENGAGEMENTS

Ils doivent être réalisés sur le site Internet de la FFA : www.avironfrance.fr

Ouverture des inscriptions : Lundi 24 octobre 2016 à 8h00

Clôture des inscriptions : Lundi 7 novembre 2016 à 14h00

Consultation des inscriptions : Lundi 7 novembre 2016 à 20h00

Le coût de l'engagement est de **3,50 €** par siège.

Afin de valider votre inscription, les chèques (libellés à l'ordre de Club Marignanais des Sports d'Aviron) devront être remis lors de la réunion des délégués.

5. DISCIPLINES

SENIOR - distance de course : 6000 m

N° Code Bateau

- 1 HS2- deux rameurs en pointe sans barreur
- 2 HSPL2- deux rameurs en pointe sans barreur poids léger
- 3 HS1X un rameur en couple
- 4 HSPL1X un rameur en couple poids léger
- 5 FS2- deux rameuses en pointe sans barreur
- 6 FS1X une rameuse en couple
- 7 FSPL1X une rameuse en couple poids léger

Juniors J15 à J18 - distance de course : 6000 m

N° Code Bateau

- 8 HJ17-J18 2- deux rameurs en pointe sans barreur
- 9 HJ17-J18 1X un rameur en couple
- 10 FJ17-J18 2- deux rameuses en pointe sans barreur
- 11 FJ17-J18 1X une rameuse en couple

HANDI - distance de course : 6000 m

N° Code Bateau

- 12 HLTA2- deux rameurs en pointe jambes tronc bras
- 13 FLTA2- deux rameuses en pointe jambes tronc bras
- 14 HLTA1X un rameur en couple jambes tronc bras
- 15 FLTA1X une rameuse en couple jambes tronc bras

HANDI - distance de course : 3000 m

N° Code Bateau

- 18 HTA1X un rameur en couple tronc bras*
- 19 FTA1X une rameuse en couple tronc bras*
- 20 HAS1X un rameur en couple épaules et bras seuls*
- 21 FAS1X une rameuse en couple épaules et bras seuls*

*Bateau FISA :

6. PARCOURS

Canal en ligne droite de 35m de large.

Le parcours est balisé avec panneaux tous les 500m.

La sécurité est assurée tous les 1000 mètres.

Le plan du parcours est consultable sur le site www.avironlanguedocroussillon.com

7. DISPOSITIONS GENERALES

8.1. La réunion des délégués : aura lieu le dimanche 13 novembre 2016 à 8h30 au parc à bateaux.

8.2. Les numéros : La distribution est ouverte pendant la réunion des délégués contre une caution de 5 € par numéro.

8.3. Rameurs poids léger : lors de cette épreuve, seul le poids individuel est limité. Il doit être de **74 kg** maximum chez les hommes et **60 kg** maximum chez les femmes.

8.4. Les rotations de bateaux ne sont pas autorisées dans la même course.

8.5. Les départs : l'écart entre les bateaux est de 30 secondes.

8.6. Les programmes ne sont pas fournis par le comité d'organisation, ils sont téléchargeables sur les sites Internet et envoyés par courrier électronique.

8.7. Le chronométrage est assuré par les cadres techniques d'état en liaison avec la structure support.

8.8. La sécurité est assurée par des spécialistes en liaison avec le comité d'organisation et la zone Sud-Est.

8.9. L'arbitrage est coordonné par un arbitre fédéral en relation avec le coordonnateur technique et le responsable de zone.

8. DIFFUSION DES INFORMATIONS

Elles seront consultables et téléchargeables sur le site Internet de la Zone Sud-Est Aviron : www.zone-sud-est-aviron.fr

Chaque ligue constituant la région sud-est est autorisée à héberger ces informations.

Les responsables sportifs souhaitant recevoir personnellement les informations devront communiquer leur adresse mail à « vincent.busser@aliceadsl.fr ».

9. ECHEANCIER

Samedi 22 octobre 2016 : Envoi de la fiche technique.

Lundi 24 octobre 2016 : Ouverture des inscriptions.

Lundi 7 novembre 2016 14h00: Clôture des inscriptions.

Lundi 7 novembre 2016 20h00: consultation de la liste des engagés.

Mercredi 9 novembre 2016 : mise en ligne des engagements, horaires et ordres de départ.

Dimanche 13 novembre 2016 : Envoi des résultats.

10. PROGRAMME

COURSE N°	CATEGORIE	HORAIRES	DISTANCE
21	FAS 1X	11H00	3000 M
20	HAS 1X		3000 M
19	FTA 1X		3000 M
18	HTA 1X		3000 M
1+2	HS 2- et HSPL 2-		6000 M
12	HLTA 2-		6000 M
3+4	HS 1X et HSPL 1X		6000 M
14	HLTA 1X		6000 M
5	FS 2-		6000 M
13	FLTA 2-		6000 M
6+7	FS 1X et FSPL 1X		6000 M
15	FLTA 1X		6000 M
8	HJ17 J18 2-		6000 M
9	HJ17 J18 1X		6000 M
10	FJ17 J18 2-		6000 M
11	FJ17 J18 1X		6000 M

Vincent BUSSER
Responsable de la Zone Sud-est



Frédéric PERRIER
Conseiller Technique Sportif
Coordonnateur Zone Sud-est

